



# Générations solidaires

## Prix 2025

« Générations solidaires » est une ASBL initiée par le groupe média L’Avenir en 2017. Porté par sa volonté constante de proximité avec les citoyens, L’Avenir souhaite, par ce biais, **visibiliser et récompenser des initiatives inspirantes et répliquables**, en Belgique francophone. Cette opération de solidarité offre, à la fois, un coup de projecteur et un coup de pouce médiatique et financier aux citoyennes et citoyens qui s’engagent.

L’ASBL « Générations solidaires », en partenariat avec la Fondation Roi Baudouin, vous invite à participer à la 9<sup>ème</sup> édition de ses Prix ! Vous êtes porteuse/porteur d’une **initiative locale, inspirante et solidaire** ? À vous de jouer !

### Objectif

Les Prix « Générations solidaires » ont pour but de mettre à l’honneur des **initiatives portées par des équipes impliquant notamment des jeunes**. Ces initiatives utiles et ancrées dans la réalité, permettent d’améliorer la vie quotidienne de tout un chacun. Elles peuvent toucher aux différents aspects de la vie quotidienne et impacter positivement toutes les générations.

### Caractéristiques

Quelques exemples inspirants (les associations lauréates de 2017 à 2024 mais aussi les écoles lauréates de 2020 à 2024) à retrouver sur [www.generations-solidaires.be](http://www.generations-solidaires.be).

### Public-cible

Les dossiers de candidature peuvent être introduits par :

- **des collectifs de citoyens** associés soit de manière formelle (ex : ASBL) ou informelle (ex : association de fait ; groupe d’habitants, d’étudiants ; classes ; comité de quartier ; ...)

- **des associations ou des organisations** travaillant au niveau local et/ou régional : AMO, maison de jeunes, maison de repos, organisation de jeunesse, structures d'aide aux personnes handicapées, services d'aide aux personnes sans-abri, mouvements de jeunesse et autres ;
- **des écoles** primaires, secondaires et de l'enseignement supérieur universitaire ou non.

### **Critères de recevabilité**

- Le dossier de candidature est complété en français.
- Le dossier de candidature est complété dans sa totalité.
- La promotrice/le promoteur de l'initiative a plus de 18 ans.
- La promotrice/le promoteur de l'initiative est établi.e en Fédération Wallonie-Bruxelles et y développe son initiative (pas de soutien en dehors de la Fédération Wallonie-Bruxelles).
- L'initiative doit avoir débuté au 1<sup>er</sup> janvier 2025 au plus tard pour les associations. Pour les écoles, l'initiative doit être réalisée, au plus tard, fin décembre 2025.

### **Critères de sélection**

1. L'initiative répond à un besoin social et local clairement identifié .
2. L'initiative est inspirante et répliquable (le dossier de candidature montre que l'initiative peut avoir valeur d'exemple et être répliquée ailleurs).
3. L'initiative est réaliste (le dossier de candidature montre que la porteuse/le porteur de l'initiative s'est assuré.e de disposer des partenaires adéquats, des autorisations et des équipements nécessaires).
4. L'initiative est durable (le dossier de candidature montre que l'initiative évite l'effet « one shot »).
5. L'initiative est participative (le dossier de candidature montre que le public visé est pris en compte et impliqué).

Le jury sera sensible aux initiatives basées sur une coopération entre plusieurs associations et au fait d'impliquer les publics les plus vulnérables.

### **Timing pour les associations et les écoles**

- Lancement : le 7 janvier 2025.
- Clôture : le 12 mars 2025 à minuit.
- Présélection interne : du 13 au 28 mars 2025.
- Sélection par le jury : du 1<sup>er</sup> au 21 avril 2025.
- Réunions du jury en avril et juin 2025 pour déterminer les 10 nominés puis les 3 associations lauréates et les 3 écoles.
- Remise des prix : le 26 juin 2025 à Namur : soirée de gala avec les associations et écoles lauréates.
- Le 26 juin 2025, parution du supplément rédactionnel dans l'Avenir avec la présentation des 15 projets lauréats.

## **Soutien aux associations mais aussi aux écoles**

Pour cette 9<sup>ème</sup> édition, Générations solidaires propose aux classes de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur de **mettre en valeur et/ou de mettre sur pied un projet solidaire** (déjà existant ou pas) **qui donnera de la visibilité à la solidarité dans votre école et pourra inspirer d'autres établissements.**

Ce projet sera imaginé et mis en œuvre par les élèves, au sein de l'école et, si possible, ouvert sur le quartier/la ville/la région.

Les 3 écoles lauréates - sélectionnées par un jury indépendant - recevront chacune un prix de **500 euros.**

Il s'agit donc de repenser et de valoriser la solidarité au sein de l'école et avec les familles. Notre objectif commun est - bien entendu- de **mobiliser les jeunes autour d'un projet motivant**, qui « fait sens » et qui leur permette de **se sentir utile** en luttant contre la solitude et le décrochage scolaire.

L'équipe de Générations solidaires propose des **animations en classe gratuites permettant de lancer la dynamique** (ou éventuellement une rencontre par visioconférence (Teams, Zoom, Skype ...).

Nous pouvons également vous fournir des conseils par téléphone et/ou visioconférence.

L'appel à projets Générations solidaires sera lancé **le 7 janvier 2025.**

**Il se clôturera le 12 mars 2025 à minuit.**

**Vous avez ensuite le temps de concrétiser votre projet jusqu'au 31 décembre 2025.**

Retrouvez notre **courrier aux écoles** sur le site [www.generations-solidaires.be](http://www.generations-solidaires.be)

## **Types de soutien**

### **1. Visibilité / Médiatisation**

Toutes les initiatives recevables seront présentées sur le site [www.generations-solidaires.be](http://www.generations-solidaires.be) et soumises au vote du public (médiatisation mais pas de prix financier à la clé).

Le jury sélectionnera, dans un premier temps, une série d'initiatives (les « nominés »).

Celles-ci se verront accorder un large écho dans les médias et réseaux sociaux de L'Avenir, Moustique et bénéficieront aussi d'échos en presse, radio et TV.

### **2. Soutien financier**

Une seconde sélection effectuée par le jury désignera, parmi les projets nominés, trois associations lauréates qui recevront un soutien financier :

- Le Prix « Générations solidaires » : 10.000 euros
- Le Prix « Coup de cœur » : 5.000 euros
- Le Prix « Coup de pouce » : 5.000 euros
- Le Prix « Prime Vert (santé, social et environnement) » : 5.000 euros.
- Prix spéciaux de 500 euros pour chacune des 3 écoles lauréates.

### **3. Coaching**

Les quatre associations lauréates recevront en outre un soutien de la part de la Fondation Roi Baudouin d'une valeur de 3.500 euros maximum chacun, en plus de leurs prix Générations solidaires.

Ce soutien prendra la forme d'un accompagnement personnalisé aux besoins propres des projets sélectionnés, pendant un an.

## **Dossier de candidature**

Le dossier de candidature est consultable et doit être rempli exclusivement via le site web [www.generations-solidaires.be](http://www.generations-solidaires.be) à partir du 7 janvier 2025.

## **Contact**

Pour toute information, contactez Katel Fréson, coordinatrice de l'ASBL Générations solidaires : 081/24 88 60 - [info@generations-solidaires.be](mailto:info@generations-solidaires.be)

**Trois séances d'information** où vous pourrez poser toutes vos questions sont prévues en distanciel :

**Le 28 janvier 2025 à 14h** : lien Teams [Cliquez ici pour rejoindre la réunion](#)

**Le 12 février 2025 à 14h30** : lien Teams [Cliquez ici pour rejoindre la réunion](#)

**Le 4 mars 2025 à 10h** : lien Teams [Cliquez ici pour rejoindre la réunion](#)